



FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

MIEUX GÉRER SON TEMPS & SES PRIORITÉS

OBJECTIFS

> Mieux gérer son temps et ses priorités dans son poste de travail en élevage

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice expert dans le domaine de l'élevage et compétences sur l'organisation du travail


DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau
64410 VIGNES
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

MIEUX GÉRER SON TEMPS & SES PRIORITÉS

COMMUNICATION - RELATIONNEL - ORGANISATION

PROGRAMME

> Analyse des situations : Se positionner sur l'organisation de votre travail en analyse SWOT

- Etat des lieux des activités détaillées des stagiaires
- Outils d'analyse de l'organisation
- Planification des tâches avec l'échelle temps, agir quand et comment

> Améliorer votre système : Approche concrète sur l'organisation du travail en élevage, échanger ses pratiques pour progresser

- Identification des points sensibles à partir de la situation initiale (points forts / points faibles et opportunités / menaces en matière d'organisation du travail)
- Concevoir un plan d'amélioration sur l'organisation du travail en élevage
- Cas pratique en conservant une trilogie : technique d'élevage, gestion du temps, réglementation-ergonomie

> Bilan de la formation

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS ET
SALARIÉS / TECHNICIENS
EN ÉLEVAGE OVIN

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET COLLABORATIVE,
ANALYSE DE
SITUATIONS, EXERCICES
SUR ÉTUDE DE CAS,
ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES
INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.